

Groupe de travail auteurs n°4 - Ecologie du livre

Réunion du 4 mai 2021

Étaient présents :

Patrick Bard (auteur), Marion Cazy (N2L), Marie-Thérèse Champesme (Villa La Brugère), Flora Delalande (poétesse), Nausica Gloris (Etudiante Master Création littéraire Havre), Franck Lehodey (auteur BD), Cindy Mahout (N2L), Jean-François Naizot (auteur), Alexandra Pasquet (autrice), Nicolas Sorel (auteur)

Ordre du jour :

10h à 10h15 : Tour « d'écran » des participants

10h15 à 11h : Interventions de Nicolas Sorel (auteur), Patrick Bard (auteur) et Marie-Thérèse Champesme (Villa La Brugère) autour de la question de la commande dans le travail de création de l'auteur.

11h à 11h20 : Questions/réponses

11h20 à 12h : Est-ce que la commande contraint ? Est-ce qu'elle est une manière de s'inscrire plus facilement dans l'écosystème du livre ? Est-ce qu'elle facilite le rapport au territoire ?

Echanges :

Villa la Brugère : La Villa est un lieu de résidence pluridisciplinaire situé à Arromanches-les-Bains (14) qui organise également, tous les deux ans, un festival (biennale) « Route panoramique », qui aura lieu cette année les 25-26 septembre 2021. [En savoir plus ici](#)

Marie-Thérèse Champesme, responsable du lieu. Équipe entièrement constituée de bénévoles.

La Villa ne fait pas de commande, ils reçoivent des candidatures d'artistes. Sélection par un comité.

La Villa a utilisé cette année pour un projet le terme de « commande », mais qui a été délaissé en faveur du terme de « carte blanche », qui correspond plus à la réalité : ils ont passé des invitations, des propositions à des artistes, anciens résidents de la Villa, pour créer une pièce sonore. Trois pièces ont été créées fin 2020-début 2021, ce n'est qu'un tout début. Cette série d'invitations a été initiée en 2020 lors de l'épidémie de COVID 19. Elle répond à un double souhait de l'association : apporter un soutien aux artistes et donner au public l'accès à des œuvres nouvelles.

Les cartes blanches sont des créations originales réalisées par des artistes pour le site Internet de la Villa La Brugère.

Le terme de commande sous-entend une contrainte, quelque chose de très autoritaire dans le mot « commande » qui renvoie forcément à un cahier des charges. Or, dans ces cartes blanches, il n'y a qu'une seule contrainte : créer une pièce sonore, mais ce format est la seule contrainte, pour le reste, l'artiste est libre de ce qu'il souhaite proposer.

Nicolas Sorel : Auteur de théâtre, nouvelles, pièces de théâtre et animateur d'ateliers d'écriture

En savoir plus sur cet auteur [ici](#)

Il fait une différence entre 2 types de commande d'écriture :

- 1 auteur, on vient le chercher car on aime son travail, et on lui passe une commande de texte en son nom propre, avec une liberté très forte,
- plusieurs artistes impliqués autour d'une thématique, et on demande à chaque auteur ou artiste de créer, donc là il faut réussir à s'intégrer dans un projet artistique. Difficulté à rester soi-même tout en s'intégrant dans un projet collectif qui n'est pas son projet artistique propre.

Difficulté : être honnête lorsque l'on s'aperçoit qu'on n'est pas forcément l'homme de la situation, ou que son travail s'intègre mal dans l'ensemble du projet.

Dans le travail de commande : on a un retour critique beaucoup plus précis et rapide (car attentes du commanditaire), par rapport à un texte personnel que l'on peut envoyer à des éditeurs (peu ou pas de réponses) ou à un public déjà séduit par ce qu'on a écrit. Dans la commande, il y a un dialogue direct avec le commanditaire, échanges rapides et qui peuvent être plus durs.

Le travail de commande permet aussi de s'ouvrir à des thématiques diverses, s'ouvrir à des univers qu'on ne connaît pas ou mal, permet d'être emmené dans des endroits, des univers intéressants qui permettent de se découvrir soi-même. Cela pousse l'auteur dans ses retranchements, l'oblige à se renouveler.

Il faut être force de proposition, après avoir été à l'écoute du commanditaire.

Les contraintes sont prises comme des points d'appui, permet de ne pas avoir le problème de la page blanche, le début de la route est déjà balisé.

Il s'agit de s'imprégner, de prendre la commande, s'en emparer, trouver comment s'approprier le thème et faire des propositions, tout en restant soi-même. Beaucoup de dialogues avec le commanditaire, on fait des propositions, on échange, on fait des allers-retours.

Une date butoir : stressant et en même temps motivant, agréable, assez confortable car un objectif précis, on n'écrit pas sans but, en se demandant si un jour potentiellement le texte sera ou non publié ou joué, là, on en a la certitude.

Il déplore le fait qu'il n'y a pas assez de propositions de commandes, or, il aime le principe de coopération.

Patrick Bard : Auteur (jeunesse, adulte, livres d'artistes, policier), photographe et responsable des résidences d'artistes-auteurs au Moulin Blanchard (61)

En savoir plus sur cet auteur [ici](#)

En savoir plus sur le Moulin Blanchard [ici](#)

Commande : souvent plus le cas dans son métier de photographe que celui d'auteur.

Important de noter que la contrainte libère.

L'auteur (du latin : *auctor* - étymologie « celui qui fait autorité », qui a autorité sur son œuvre), donc se contredit avec la notion de commande, de donneur d'ordre, antinomie apparente.

En premier, l'important c'est l'écoute, on doit bien comprendre l'objet de la commande, pour bien y répondre.

Il écrit très peu par le biais de commandes : une fois un roman et quelques nouvelles. Par contre, il travaille ses romans avec un éditeur, il écrit sous contrat, ce qui fait qu'il se retrouve au final, dans une situation qui n'est pas si éloignée que cela de la commande. Dans cette situation il essaie donc de prendre ses sources d'inspiration, ses centres d'intérêts, pour les transformer en exercice de commande. Il va voir son éditeur pour proposer un thème, l'éditeur demandera un type d'ouvrage, il va fixer une date de publication, etc. De ce fait, les relations avec l'éditeur seront peu ou prou les mêmes que celles instaurées avec un commanditaire.

En photographie : on va lui passer des commandes sur un domaine qu'il connaît bien, qu'il maîtrise car il fait autorité sur un domaine particulier. Le risque est alors que la commande se répète, ou plutôt que l'artiste se répète, il faut être subtile entre le fait de répondre à la commande et le fait de se mettre en danger, pour réussir à se renouveler. C'est un équilibre à trouver.

Par exemple : il a reçu pendant le 1^{er} confinement une commande de photos pour illustrer un recueil de nouvelles sur Le Havre. Il avait carte blanche. Finalement, c'est lui qui a amené le commanditaire à être dans une co-construction, et a été force de proposition.

Il a eu des commandes qui ont été de très belles surprises notamment quand elles ont été un contre-emploi, car ces commandes sont des défis à relever.

L'auteur se pose 4 questions essentielles lorsqu'on lui passe commande :

- de quoi cette histoire va être faite ?
- quel est le fil conducteur qui va relier l'histoire ?
- de quel point de vue je vais raconter cette histoire ?
- quel est le protocole d'écriture que je vais choisir pour raconter cette histoire (contrainte de forme que choisit l'auteur) ?

Alexandra Pasquer : Elle a reçu des commandes de son éditeur et aussi, une sorte de commande par ses lecteurs qui ont lui ont demandé une suite à un précédent ouvrage, en lui suggérant le thème et le titre

Marion Cazy : **La commande, est-ce rassurant financièrement ?**

Patrick Bard : Oui, rassurant car on peut en vivre, on ne se demande pas comment vivre demain et cela responsabilise : on est attendu, on est payé pour un travail, donc pression.

C'est aussi une forme de reconnaissance.

Nicolas Sorel : Un équilibre à gérer : c'est le temps qu'on y passe, par rapport à la somme qu'on nous paie pour la commande. Il faut essayer de donner un cadre, ne pas se laisser emporter par son enthousiasme.

Par rapport à la sécurité que cela apporte : c'est réconfortant car artistiquement il y a une diffusion assurée et en plus on est payé au forfait pour créer, donc on n'est pas dans l'interrogation par rapport au nombre de ventes, etc.

Liberté : on est soucieux de sa liberté en tant qu'auteur. Mais quand on lui passe commande, on lui ouvre une porte pour aller voir un nouvel univers, cela augmente sa curiosité, cela augmente sa liberté.

Marion Cazy :

Lors d'un précédent groupe de travail, été intervenu [The Ink link](#) (collectif BD engagé). **The Ink link**, est un réseau engagé d'artistes et de professionnels de la bande dessinée et du développement. Accompagnés par des professionnels des ONG : ils répondent aux besoins des ONG en termes d'outils de communication auprès des publics ciblés (un livret, une expo, une BD...). Initiative intéressante ? Est-ce que ça peut être une réponse de l'auteur à cette question d'écologie du livre (écosystème plus social, plus durable, plus solidaire) ?

Nicolas Sorel : Est forcément sensible à ce type d'engagement. Les commandes manquent artistiquement mais aussi civiquement. Il a pris du plaisir à intervenir auprès de publics en prison, hôpital psychiatrique... Il faudrait que les commandes publiques, les politiques, s'emparent de ces questions, que la culture devienne essentielle, un levier sur lequel on s'appuie.

Marie-Thérèse Champesme : Aucun artiste ne peut vivre comme si le monde n'existait pas autour de lui. Mais, attention, les artistes ne sont plus rémunérés que dans le cadre d'actions culturelles. Or, il faut que les artistes puissent vivre de leur création. Méfions-nous des artistes que l'on va cantonner au rôle d'animateur culturel.

Patrick Bard : Au Moulin Blanchard, ils accueillent des artistes en résidence, avec un petit temps dédié aux actions culturelles (familles de migrants, etc.). Mais cela est une question de dosage. Il est très attaché à l'Éducation populaire, mais il faut garder en tête qu'une Œuvre puisse, en dehors de la commande, et en dehors des actions culturelles, exister, qu'elle puisse brûler par elle-même.

La résidence doit d'abord être une résidence de création.

Nicolas Sorel : Le problème vient du financement du travail de l'auteur : on ne rémunère pas le temps de travail de l'auteur, on rémunère une partie de son œuvre finale (pourcentage de droits d'auteurs sur le prix de vente du livre). Le [rapport Racine](#) proposait des pistes intéressantes sur ce sujet mais qui ont été enterrées de manière anticipée.

Patrick Bard : Le droit d'auteur n'est pas une rémunération en soi, plutôt un droit de propriété. On loue la propriété intellectuelle.

Villa la Brugère : Le soutien financier qu'ils apportent aux artistes n'est pas suffisant, font avec les moyens qu'ils ont donc offrent un per diem et rémunèrent les rencontres ou actions culturelles. Le séjour de création est une respiration : la Villa leur accorde un lieu en bord de mer, pas d'obligation de rendu. [Le FADEL](#) permet d'octroyer de vraies bourses à certains auteurs invités.

Jean-François Naizot : Il serait bien d'être solidaires entre les auteurs et les éditeurs, pour favoriser une rémunération minimum, réfléchir au statut d'auteur. Notamment, faire la part des choses entre les auteurs qui ne vivent que de leur activité d'auteur et ceux qui écrivent à côté de leur profession, qui écrivent pour un hobby personnel, donc n'ont pas forcément les mêmes contraintes et exigences par rapport au statut d'auteur.

Nicolas Sorel : Être écrivain, c'est un travail mais pas un métier : puisqu'on est payé non pour son temps de travail mais pour l'œuvre qu'on crée. Le travail n'est pas rémunéré, donc quasi impossible d'en vivre, chacun met en place des solutions alternatives à côté : un autre métier à côté, ou une multitude d'actions culturelles, etc. il est très rare de vivre de sa création.

Patrick Bard : Pour revenir sur la question des collectifs et de la BD : il y a longtemps qu'il n'y a pas eu autant de débouchés pour l'écriture (bd, théâtre, scénario, gaming, etc.). Donc, il existe beaucoup de possibilités de décliner ses talents d'écriture, plus que par le passé, c'est une bonne nouvelle, enthousiasmante pour les jeunes générations. Et cela s'accompagne aussi d'une réémergence des collectifs.

En guise de conclusion, je dirai que l'auteur et la commande, c'est la rencontre de deux autorités au sens noble du terme, et c'est tout l'intérêt de la chose...

Cette quatrième session du groupe auteurs conclut le cycle de travail mené ces derniers mois.

Le prochain rdv collectif : journée professionnelle sur l'Ecologie du livre le 20 mai, [programme et inscriptions ici](#)